0850147Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CHARLES MILCENDEAU
9 RUE PIERRE DE COUBERTIN
85301 CHALLANS CEDEX

Tel: 0251608970

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier
Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 29
Quorum: 15
Nombre de présents : 15
Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/09/2024
Réuni le : 24/09/2024
Sous la présidence de : Sebastien Lotode
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier
Année d'exercice : 2023 Budget d'origine :
Budget primitif: [X]
Budget annexe : []
Réserves :
Avec réserves []
Sans réserve [X]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 4

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs:	0
Nuls:	0